

CHARTRE GRAPHIQUE
DE LA **COMMUNE DE VILLERS-LE-BOUILLET**



La Charte graphique de la Commune de Villers-le-Bouillet contient la plupart des règles d'utilisation de l'identité graphique de l'administration communale.

Son objectif est double : mettre en place une nouvelle dynamique d'image de marque mais aussi conserver, à travers le temps, une cohérence graphique et une efficacité visuelle dans les réalisations quels que soient les différents intervenants de la chaîne de production (services internes, graphistes, imprimeurs...).

En illustrant des métrarègles souples dans un maximum de contextes, la charte graphique laisse ainsi une certaine liberté aux utilisateurs pour produire les applications graphiques et exercer leur créativité, en restant dans les limites d'un cadre garant de l'image de marque de la commune de Villers-le-Bouillet.



Toutes les créations incluses dans ce document, ainsi que les fichiers et autres contenus ont été conçus pour la communication de la commune de Villers-le-Bouillet et ne peuvent en aucune façon être reproduites pour l'identité et la communication d'une structure tierce.

2. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES DÉCLINAISONS

2.1. Les variantes du logo

La seule variation de couleur autorisée du logo en positif est le noir et blanc.
Le noir est utilisé quand la technique d'impression ne permet pas la couleur (cachet, fax, photocopie, gravure...) ou en fonction de la taille du logo (voir chapitre taille minimale).
En négatif, la seule version autorisée est la version blanche.

A. LA VERSION COULEURS 3 LIGNES



B. LA VERSION NOIRE 3 LIGNES



C. LA VERSION COULEURS 1 LIGNE



D. LA VERSION NOIRE 1 LIGNE



E. LA VERSION NÉGATIVE



3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.1. Les couleurs du logo et la palette chromatique

La composition des couleurs doit impérativement suivre les valeurs reprises ci-dessous.

Modes d'utilisation :

Pantone : utilisation pour impression en 1, 2 ou 3 couleurs

CMJN : utilisation pour impression en quadrichromie

RVB : utilisation pour le multimedia

HTML : utilisation pour le web

VINYL : utilisation en lettrage adhésif

RAL : utilisation en carrosserie et en peinture



ANTHRACITE

Pantone 432
CMJN C 65 M 43 J 26 N 78
RVB R 37 V 48 B 59
HTML # 25303B
VINYL MACal 9889-05
RAL 7024



JAUNE

Pantone 124
CMJN C 0 M 32 J 100 N 0
RVB R 250 V 182 B 0
HTML # FAB600
VINYL MACal 9809-10
RAL 1004



ROUGE

Pantone 186
CMJN C 0 M 100 J 100 N 15
RVB R 201 V 12 B 15
HTML # C90C0F
VINYL MACal 9859-04
RAL 3020

Villers
-le-
Bouillet 



Le présent document ne peut servir pour l'étalonnage des couleurs.
Pour cela, encodez les valeurs du spectre ad hoc.

3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.2. L'insigne et le slogan

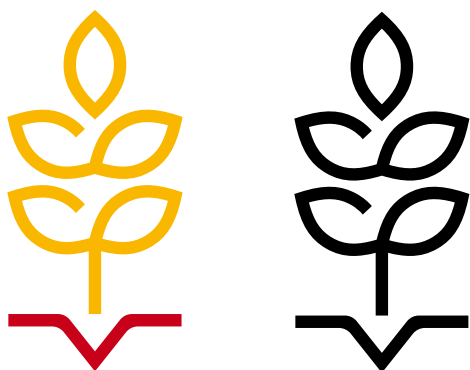
Le sigle seul pourra s'employer en couleurs ou en noir de la même façon que le logo en page 3 et que les règles sur fonds de couleurs en page 9.

Le slogan « Un vent d'innovation » est la signature officielle de la commune.

Il est utilisé préférentiellement dans la typographie **Proxima Extra Condensed Regular**.

Il n'est pas attaché au logo. Il peut selon les supports de communication se placer dessous, à côté ou dessus du logo de la commune. **Sa taille variera selon le type de support et le type de communication**. Nous laissons volontairement de la latitude pour son utilisation. Il sera utilisé en casse normale.

A. L'INSIGNE



B. LE SLOGAN

Un vent d'innovation

3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.3. Le signe

Le signe V peut être utilisé dans la signalétique ou dans la communication pour, par exemple, souligner un titre, mettre en avant un mot.



Exemple d'utilisation avec le signe

Bienvenue



La distance entre le mot et le signe correspond à la hauteur du signe. Il sera centré sur le mot
Comme dans l'exemple ci-dessous :



3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.4. La zone de protection et la taille minimale

La zone de protection définit l'espace nécessaire autour du logo afin de le laisser « respirer » et lui donner la visibilité nécessaire à son identification.
Cette zone définit le périmètre dans lequel aucun autre élément (logos, texte, forme) n'est autorisé.



Zone de protection :
Cette zone est déterminée par le « r » de Villers et est reportée verticalement et horizontalement autour du logo (en 3 lignes ou en 1 ligne).

r

Afin de ne pas nuire à la bonne lisibilité du logo, une taille minimale est recommandée. Elle est de 10 mm pour la version en 3 lignes et de 5 mm pour la version en 1 ligne.

Pour les versions en cartouche, la taille minimale inclut le cartouche avec la zone de protection.

Dans le cadre de parrainage, l'usage permet plusieurs façons de positionner et de mettre en valeur les logos. D'une manière générale, il faut toujours respecter la zone de protection et la taille minimale. Idem quand celui-ci est inscrit dans un rectangle blanc sur fond de couleur. Le graphiste veillera toujours à la bonne lisibilité du logo et des mentions.

10 mm
ou 28 px

Villers
-le-
Bouillet

5 mm
ou 14 px

Villers-le-Bouillet

Exemples de parrainage

Villers
-le-
Bouillet



Villers-le-Bouillet



3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.5. Le comportement du logo sur fond de couleur

Le logo en couleurs sera utilisé **toujours sur un fond blanc**. Sur des fonds très clairs, le logo sera utilisé dans sa version noire. Sur un fond coloré moyen ou foncé, le logo sera utilisé dans sa version blanche pour autant que la lisibilité soit bonne. On choisira de préférence les **couleurs du signe** et on respectera les critères de lisibilité et de contrastes en fonction des usages et des arrière-plans.



3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

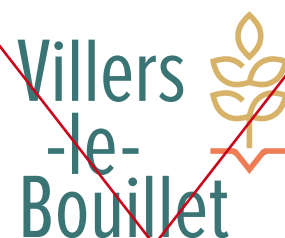
3.6. Les variantes proscrites

Les seules variantes autorisées du logo sont celles présentées en page 3.

Changement de position des éléments



Changement ou inversion de couleurs



Changement de typographie ou de casse



Non respect des proportions



Effets fantaisie



3.7. Les logos des infrastructures et services de la commune

Mêmes règles d'utilisation que pour le logo de la commune.
La police de caractère utilisée pour le logo est **Proxima Extra Condensed Regular**.



MAISON DE QUARTIER
Fize-Fontaine



HALL OMNISPORT
Villers-le-Bouillet



MAISON DE QUARTIER
Vaux-et-Borset



MAISON DE QUARTIER
Vieux-Waleffe



MAISON DE QUARTIER
Villers-le-Bouillet



MAISON DE QUARTIER
Warnant-Dreye



ABCDEFGHIJK
Villers-le-Bouillet

3.8. Les logos des projets de la commune

Une identité propre a été créé pour ces projets ou événements d'envergure.
Il est important de respecter les couleurs : bleu pour l'ODR et vert pomme pour le PCDN.
Le logo de la fête communale - le Villers Day - reprend exactement les couleurs de la commune.



CMJN C 78 M 0 J 6 N 0
RVB R 0 V 178 B 227



CMJN C 40 M 0 J 100 N 0
RVB R 175 V 202 B 11



3.9. Les logos pour l'école communale et autres

Le logo de l'école communale (1) suit la même logique et utilise le magenta comme couleur iconique. Le petit dessin (2) sera utilisé comme cartouche illustrative et non plus comme logo.



CMJN C 0 M 100 J 0 N 0
RVB R 230 V 0 B 126



Exemple



Ces 2 couleurs ont été réservées pour des logos infra ou paracommunaux dans le futur.



CMJN C 0 M 60 J 60 N 0
RVB R 240 V 130 B 98



CMJN C 70 M 90 J 0 N 0
RVB R 110 V 54 B 140

3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.10.1. La typographie corporate

Pour les accroches corporate et publicitaires, les slogans, la signalétique, les mentions des services..., nous proposons une seule famille de polices de caractère : **Gill Sans**

Gill Sans Light

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Light italic

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Book

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Book italic

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Medium

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Medium italic

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Bold italic

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Heavy

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789
(!?,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

Gill Sans Heavy italic

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789 (!?.,;><&%#/_*ùèéàç@€\$:-)

3. LES PARAMÈTRES DE L'IDENTITÉ VISUELLE

3.10.2. La typographie de texte courant

Pour le texte courant du courrier administratif, ou des supports de communication, nous préconisons la police **Calibri**

Calibri Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

(!?.;,&%#/_*ùèéàç²@€\$... :-)

Calibri Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

(!?.;,&%#/_*ùèéàç²@€\$... :-)

Calibri Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

(!?.;,&%#/_*ùèéàç²@€\$... :-)

Calibri Bold Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

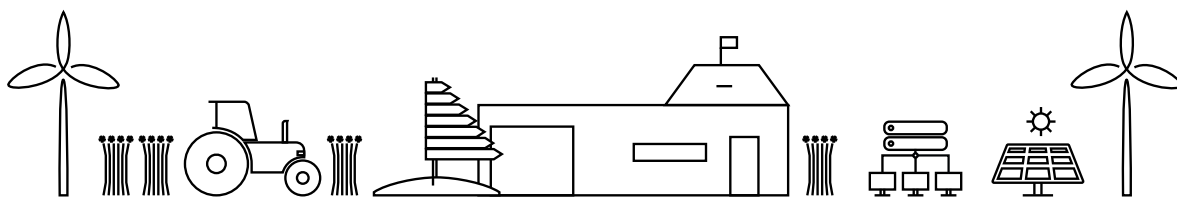
0123456789

(!?.;,&%#/_*ùèéàç²@€\$... :-)

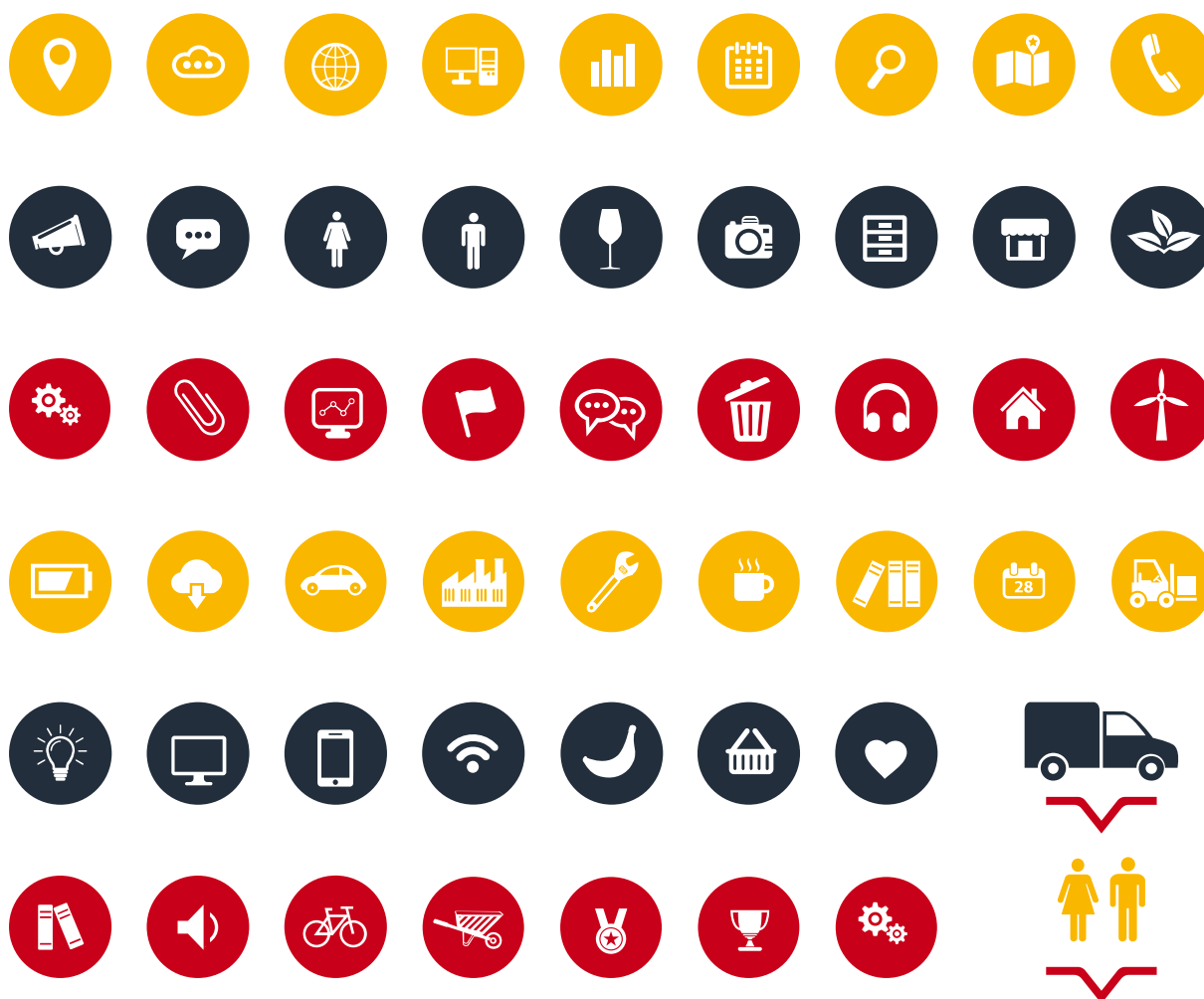
4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.1. Les pictogrammes

Les pictos personnalisés pour la commune de Villers-le-Bouillet illustrant l'innovation.



Des exemples de pictos génériques.
Pour la liste complète et les fichiers, contactez le service communication.



4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.2. L'en-tête de lettre

Villers
-le-
Bouillet



Votre correspondant (e) : Prénom NOM
Service / Echevinat
Tél : 085 XXX XXX - 04XX XX XX XX
prenom.nom@villers-le-bouillet.be



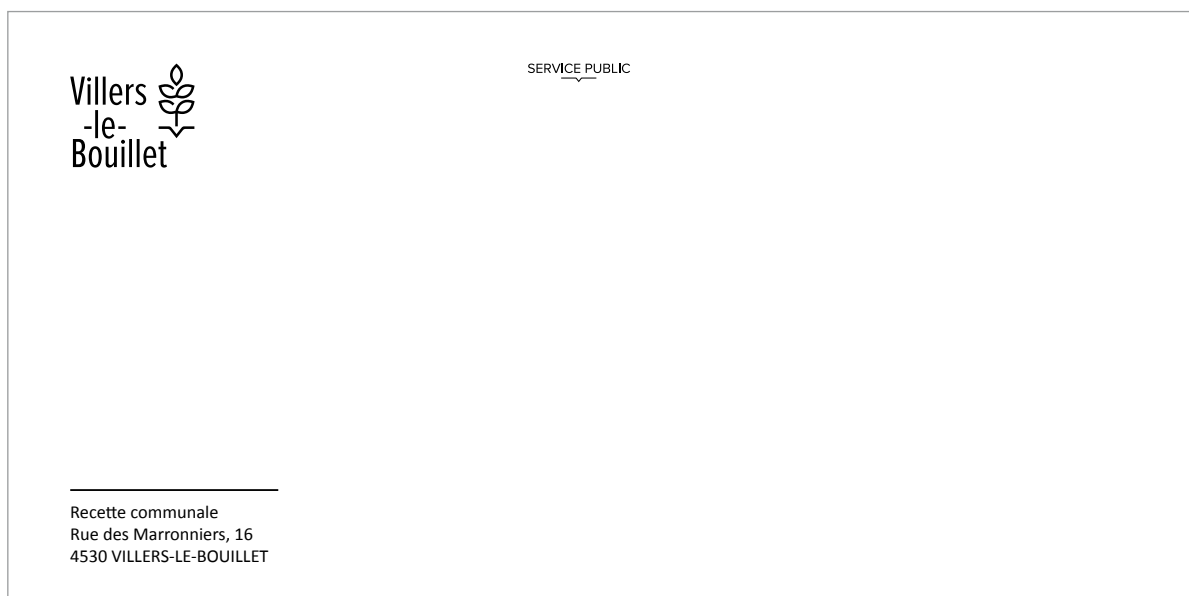
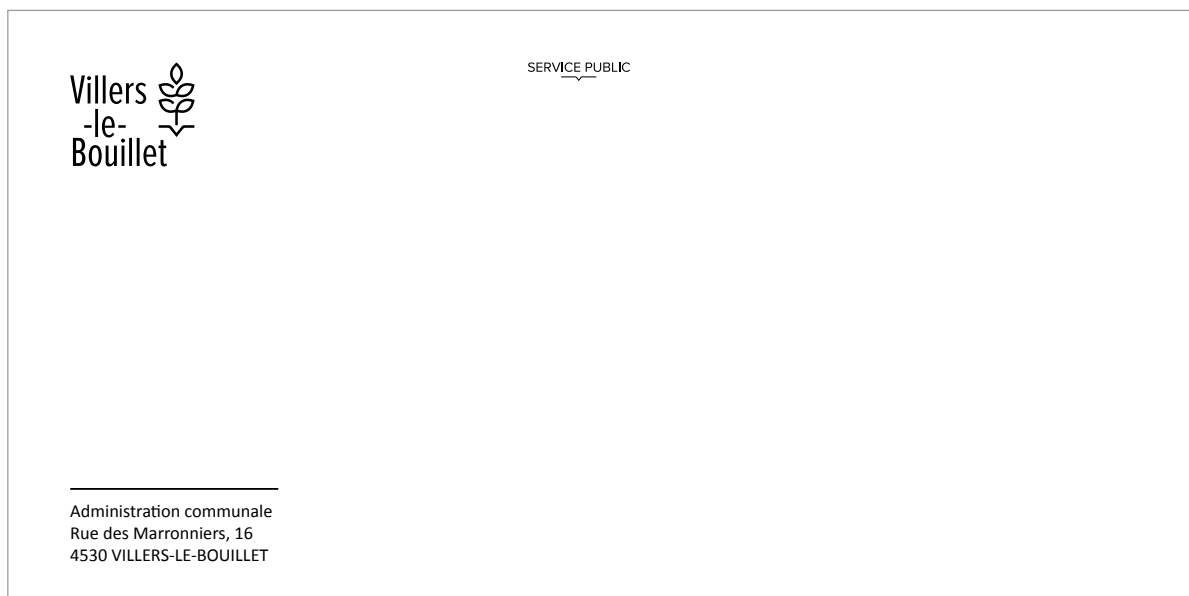
N/réf. : XXXXX / XXXX / XXXXX
V/réf. :
Annexe(s) :

Date

Commune de Villers-le-Bouillet
Rue des Marronniers, 16 - 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : 085 616 299 - Fax : 085 616 298 - www.villers-le-bouillet.be - BCE : 0207 336 708

4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.3. Les enveloppes



4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.4. Les cartes de visite



4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.5. Affichettes et Signature mail

A5



A4



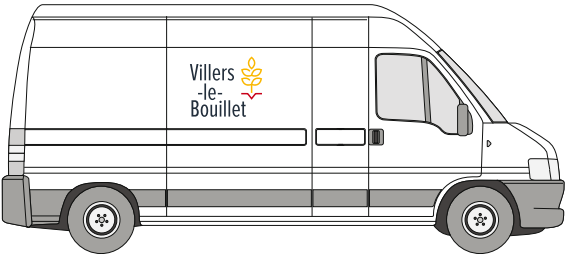
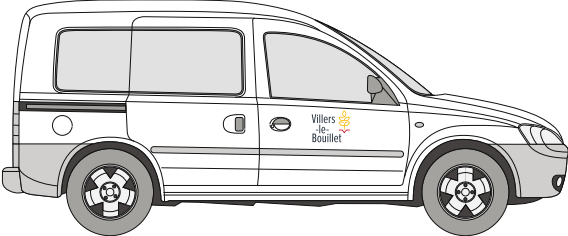
Godric WILLEMS
Chargé de Communication et de Relations publiques
Commune de Villers-le-Bouillet
Rue des Maronniers, 40 - 4230 VILLERS-LE-BOUILLET
0344 3478 25 25 80 - Tél. : 085 306 827 - Fax : 085 655 256
godric.willems@villers-le-bouillet.be - www.villers-le-bouillet.be



Ce message électronique (message) est émis en vertu de la Commune de Villers-le-Bouillet. Les informations qui l'accompagnent ne sont ni plus ni moins valables.
Seul le contenu signé par le Responsable du service de communication ou le Directeur général ou son délégué est authentique. Les autres informations (PDF, etc.) sont à considérer avec précaution.
Ce message est destiné à votre adresse électronique. Si ce message ne vous est pas destiné, merci de le détruire et d'en avertir l'expéditeur.
Ce message ne peut être modifié, révisé, révoqué, révoqué ou reproduit sans l'accord écrit préalable de son auteur.
La Commune de Villers-le-Bouillet ne peut être tenue responsable d'une modification du message ou d'un retard de la transmission par une électronique. Il est interdit d'insérer des informations ou d'insérer des liens.

4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.6. Le charroi



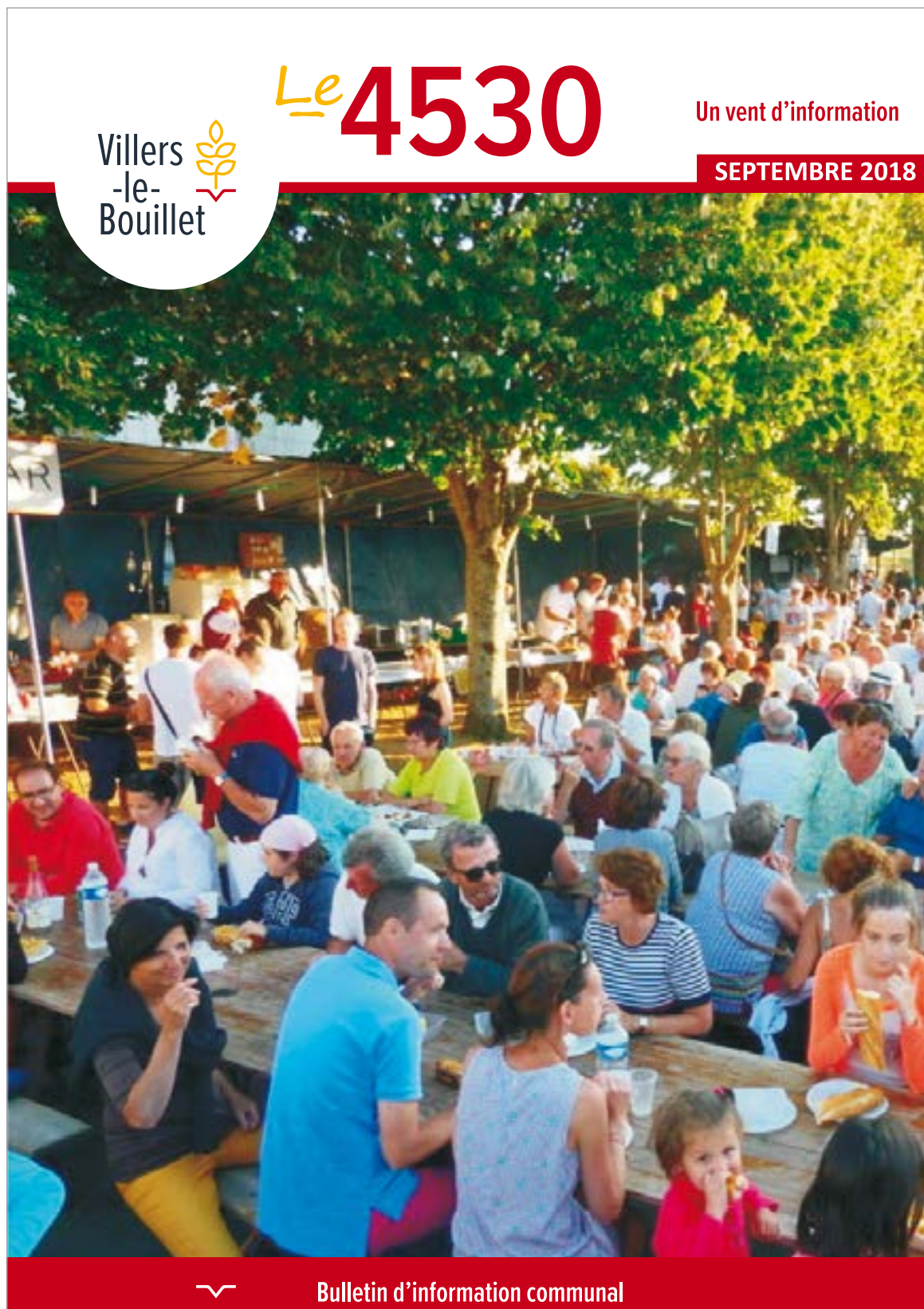
4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.7. Le textile



4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.8. Exemples d'applications



4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.8. Exemples d'applications



4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.8. Exemples d'applications : rollup et totem

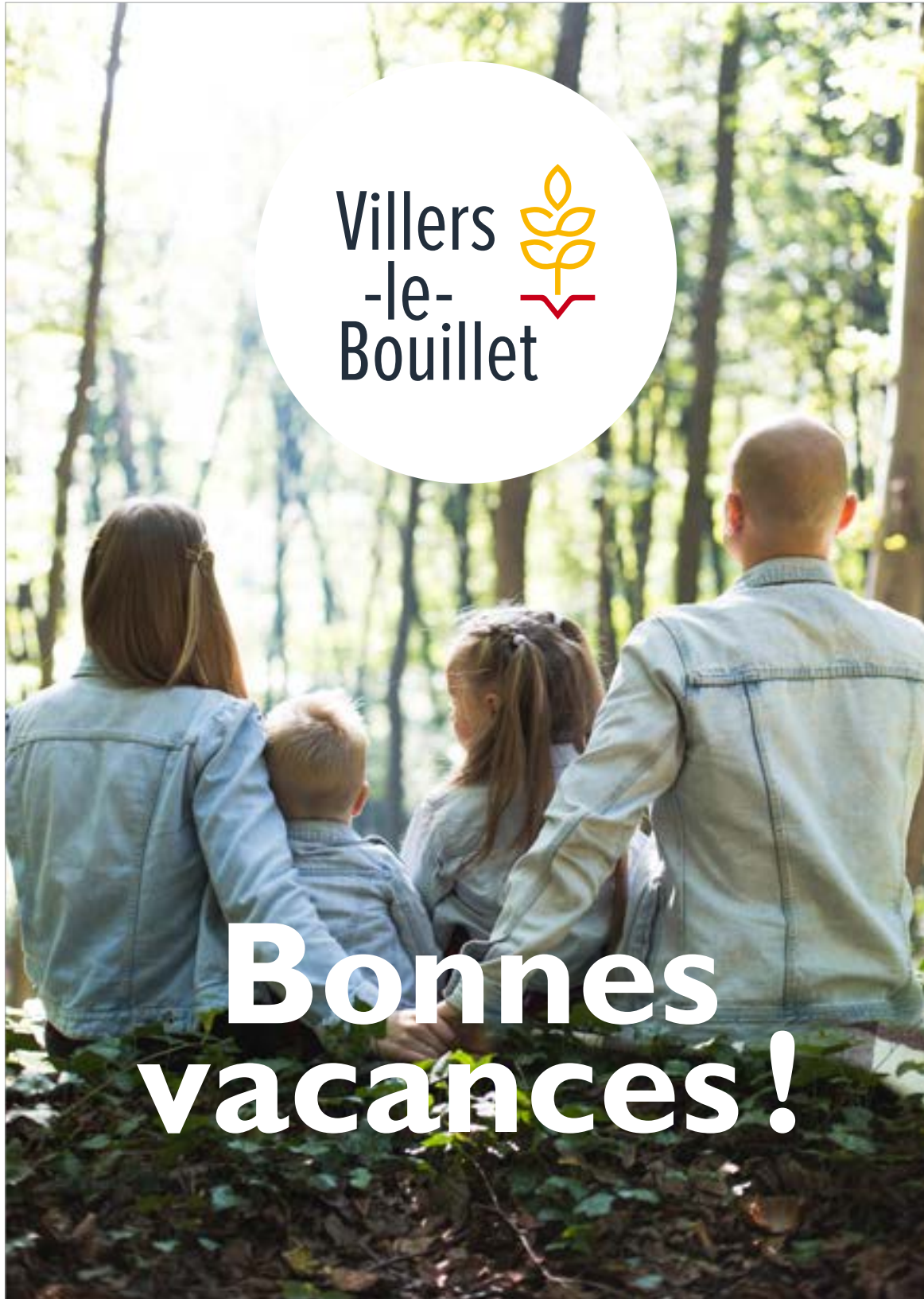


4. L'IDENTITÉ VISUELLE ET SES APPLICATIONS

4.8. Exemples d'applications : les enseignes et les goodies



4.8. Exemples d'applications : grand format, affichage le long des voiries



UTILISATION

La Charte est disponible au format PDF.

Le logo est disponible en versions :

- EPS (Quadri et noir)
- JPG (Quadri et noir)
- PNG (RVB)

.eps > format vectoriel PC/Mac

Le format .EPS peut être ouvert par tous les logiciels graphiques (Illustrator, CorelDraw, Photoshop...).

Il est universellement utilisable et sera donc à envoyer à chaque prestataire graphique.

Le format vectoriel est le seul à pouvoir fournir une reproduction du logo en grand format.

.jpg > format d'image numérique compressé PC/Mac

Ce fichier est une image. Il présente une grandeur limitée et donc une résolution à surveiller selon l'utilisation voulue.

A utiliser en 300 dpi au format 1/1 imprimé sur papier et en 72 dpi pour internet et le multimedia.

.png > format d'image numérique compressé PC/Mac

Ce fichier est également un fichier image avec les mêmes restrictions évoquées ci-dessus.

A utiliser idéalement pour vos logiciels de bureautique (Word, OpenOffice, Pages) avec la fonction « Insérez une image ».

Si vous ne possédez pas de logiciel vectoriel mais que vous avez besoin d'une image en grand format, vous pouvez importer la version .eps dans votre logiciel de traitement d'image en indiquant la résolution souhaitée.

Aucune transformation du logo n'est autorisée sans l'accord de l'auteur : François Bodarwé, Synthèse.

AUTORISATION

Commune de Villers-le-Bouillet

Rue des Marronniers 16

4530 Villers-le-Bouillet

Contact service communication

Cédric Willems

Chargé de communication

et de relations publiques

Tél. 085 30 88 24 - 0478 29 25 80

cedric.willems@villers-le-bouillet.be